

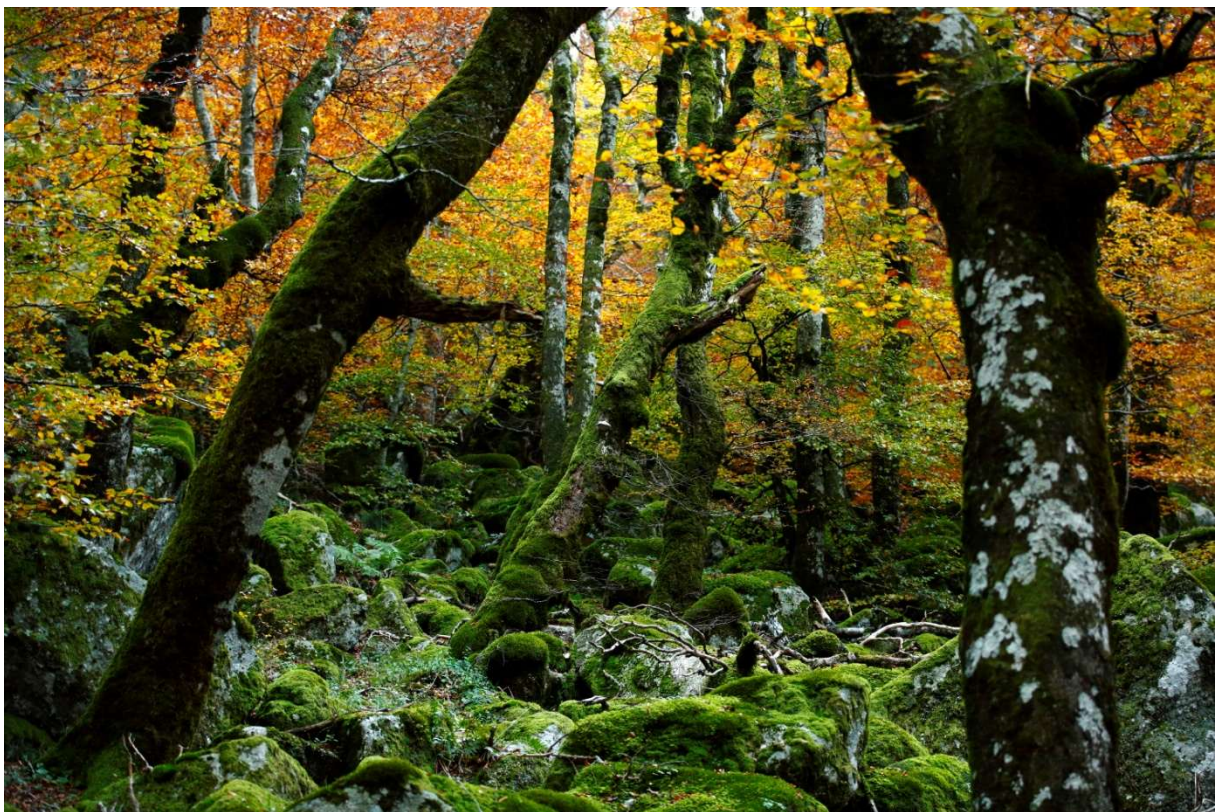
Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage photo Cévennes

Vivez l'ambiance automnale au cœur des forêts cévenoles



Durée : 4 jours.

Lieu du séjour : France - Parc national des Cévennes – Environs du Mont-Aigoual.

Nombre de participants : Minimum 4 – maximum 8.

Tarif : 850€.

Dates 2026 : Du mardi 20 octobre 15h00 au vendredi 23 octobre 12h00.

Thématiques : Ambiances automnales, paysages, macrophotographie, créativité.

Début de prise en charge : Hébergement en milieu d'après-midi du J1.

Fin de prise en charge : Hébergement en début d'après-midi du J4.

Présentation du séjour

Durant ce séjour photo dans le parc national des Cévennes, vous évoluerez en plein cœur d'un site classé « Réserve de biosphère » depuis 1985 et plus récemment « Réserve internationale de ciel étoilé ». Composé de forêts, de plaines et de nombreux ruisseaux, ce site naturel préservé nous offrira de belles opportunités photographiques tant d'un point de vue paysager que floristique. Depuis les corniches granitiques proches de l'un des points culminants des Cévennes, le Mont-Aigoual, nous aurons l'occasion d'immortaliser les différentes ambiances livrées par les couleurs automnales.

Les apports photo

Comme souvent lors de mes séjours photo, j'essaie d'aborder de nombreuses thématiques afin que chacun puisse découvrir, apprendre et peaufiner ses propres compétences de photographe et de naturaliste. Ce séjour dans les Cévennes est assez diversifié puisque nous aurons l'occasion d'aborder de nombreuses thématiques telles que la photographie de paysages au sein des forêts et ruisseaux ; la macrophotographie avec les tapis de feuilles mortes ou encore les collemboles qui vivent dans cette litière ; ainsi que la photographie créative avec l'utilisation de techniques de prise de vue telles que la pose lente ou l'exposition multiple.

L'avis de votre guide

« Quoi de plus agréable que de se balader tôt le matin dans les sous-bois et le long des cours d'eau ? De profiter du calme et de l'odeur de la rosée... La forêt a cette faculté de nous apaiser et de nous déconnecter du monde moderne. Les divers endroits où j'aurai le plaisir de vous emmener regorgent de trésors qui j'espère vous procureront de belles sensations ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Les couleurs éclatantes de l'automne
- Les ambiances de brume et l'humidité ambiante
- L'odeur des sous-bois couverts de champignons et de mousses
- Pourquoi pas entendre le brâme du cerf
- Jouer sur la vitesse d'obturation et les effets de mouvements



Votre stage jour par jour

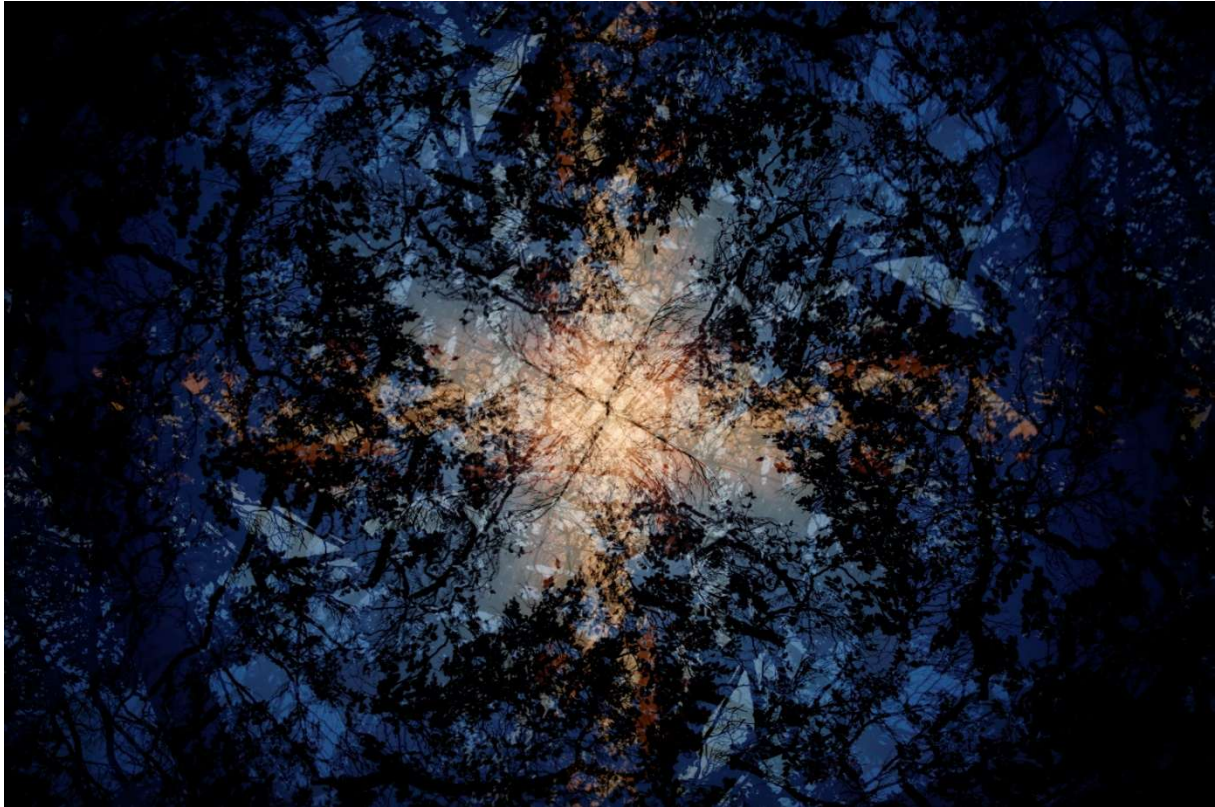
Jour 1 – Ce séjour commencera l'après-midi du J1 dans notre Mas cévenol situé dans les contreforts des Cévennes. Après un rapide tour de table et de présentation du séjour, nous rentrerons directement dans le vif du sujet en faisant un point théorie indispensable et qui abordera l'ensemble des techniques que nous utiliserons les jours suivants. Repas du soir convivial et préparation du matériel.

Jour 2 – Petit déjeuner tôt et départ pour la première matinée en forêt. Prises de vue depuis les crêtes en assistant au lever de soleil. Ensuite nous évoluerons dans les grandes forêts mixtes hêtres/sapins typiques des Cévennes où nous photographierons les ambiances automnales. Pique-nique en pleine nature. Après-midi en forêt et en fin de journée nous nous consacrerons à la réalisation de poses lentes le long d'un ruisseau photogénique. Retour au Mas pour un repas au chaud et bien mérité !

Jour 3 – Matinée dédiée à la prise de vue paysagère et créative. En fin de matinée nous redescendrons au gîte pour prendre notre repas et profiter après ce dernier de prendre le temps de faire une séance d'analyse et de critique d'images. La fin de journée sera quant à elle consacrée à la prise de vue dans les alentours des Cascades de l'Orgon.

Jour 4 – Départ pour la dernière matinée de photographie ! Nous irons assister au lever de soleil et nous irons sur des points de vue et milieux plus ouverts afin de changer d'ambiances. Retour au gîte en fin de matinée pour un débriefing et un dernier repas avant de reprendre la route et quitter les Cévennes.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : Mas Cévenol en base en chambre twin – Chambre individuelle (supplément de 325€).

Transports : Véhicule 9 places type Renault Traffic.

Repas : Petit déjeuner et repas du soir se prendront au gîte (participation souhaitée). Repas du midi sur le terrain sous forme de pique-nique ou au gîte.

Condition physique : Ce séjour ne nécessite d'avoir une capacité physique particulière. Nous serons souvent assez proches des points de stationnement.

Climat : A cette époque de l'année les conditions peuvent parfois être rudes et les écarts de températures très grands entre le petit matin et l'après-midi. Prévoyez donc de vous habiller en conséquence.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1)

Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour ce séjour. Une pièce d'identité en cours de validité est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés
- contrat d'assurance

Bagages

- un sac de voyage
- un sac à dos photo

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- objectifs (télézoom 70-200mm ou > / grand-angle 14-35mm / macro 100mm)
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- pc portable
- trépied
- lampe frontale

Vêtements

- doudoune ou polaire
- pantalon rando
- veste imperméable
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- gants

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans les conditions indiquées dans la partie « Conditions du séjour ».



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :

Rendez-vous directement à l'hébergement situé proche de Mandagout à 14h. Pour ce séjour, il n'y a pas de points de rendez-vous fixé à une gare ou un aéroport.

Tarif : 850€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- L'ensemble des repas du J1 soir au J4 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : 325€
- Les boissons alcoolisées, pourboires et dépenses personnelles
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend ».

Accompagnants non-photographes

Les accompagnants non-photographes sont bienvenus sur ce séjour, dans la limite de 2 places disponibles.

Tarif accompagnant : 350€.

Le tarif comprend :

- Les repas du J1 soir jusqu'au J4 midi
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- L'encadrement par un photographe professionnel
- Les boissons alcoolisées au restaurant, les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Précisions importantes : Un Œil sur la Nature prévoit dans sa prestation le transport des photographes uniquement (minibus sans place disponible si le stage est complet). Les accompagnants doivent être autonomes pour leur transport sur place. La présence d'accompagnant non-photographe sur le terrain est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec sa disponibilité, sa mission d'encadrement du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non-photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).

- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- **Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).**

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

• **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 22/10/2024